

BUDGET DE 2022: INVESTIR DANS LES FAMILLES CANADIENNES



**MARK
GERRETSEN**

Député
Kingston et les Îles



@MarkGerretsen

mark.gerretsen@parl.gc.ca

markgerretsen.libparl.ca



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

INVESTISSEMENTS DANS LES GARDERIES

Dans le budget de 2022, le gouvernement a fait un investissement historique et transformateur de 30 millions de dollars sur cinq ans pour les garderies. En plus des investissements précédents effectués en 2015, 9,2 milliards de dollars seront investis dans les garderies, y compris l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones, à compter de 2025-2026. Cet investissement permettra également de faire des garderies à 10 \$ une réalité d'ici 2025-2026. Un investissement supplémentaire de 625 millions de dollars dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants permettra la création de 86 000 nouvelles places en garderie pour les enfants et d'environ 15 000 nouveaux postes d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance pour aider à soutenir les enfants dans les écoles.

COORDONNÉES

BUREAU D'OTTAWA
Chambre des communes
Pièce 613
Édifice de la Justice
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
613-996-1955

**BUREAU DE
CIRCONSCRIPTION**
841, rue Princess
Kingston (Ontario)
K7L 1G7
613-542-3243

ALLOCATION CANADIENNE POUR ENFANTS (ACE)

L'Allocation canadienne pour enfants (ACE) est recalculée chaque mois de juillet. À l'approche d'une nouvelle année de prestations, l'ACE continue de soutenir les familles de notre collectivité en les aidant à offrir les meilleurs soins et le meilleur départ dans la vie possible à leurs enfants. Le versement mensuel non imposable de l'ARC est fait aux familles ayant des enfants de moins de 18 ans. Vous pouvez présenter une demande au moment de l'enregistrement de la naissance de votre enfant. Selon les montants de 2021, vous pourriez recevoir un maximum de 6 833 \$ par année (569,41 \$ par mois) par enfant admissible de moins de 6 ans ou 5 765 \$ par année (480,41 \$ par mois) par enfant admissible de 6 à 17 ans. Pour de plus amples renseignements et des instructions sur la façon de présenter une demande, visitez : <https://www.canada.ca/fr/services/impots/prestations-pour-enfants-et-familles.html>.

SOINS DENTAIRES

Un tiers des Canadiens n'ont pas d'assurance dentaire. Le budget de 2022 propose 5,3 milliards de dollars sur cinq ans (à compter de 2022-2023) et 1,7 milliard de dollars par la suite pour fournir des soins dentaires aux Canadiens. Les enfants de moins de 12 ans commenceront à recevoir des soins en 2022, suivis des moins de 18 ans, des personnes âgées et des personnes handicapées en 2023. Le programme sera entièrement mis en œuvre d'ici 2025. Pour être admissible, votre revenu familial doit être inférieur à 90 000 \$ par année, sans quote-part si votre revenu est inférieur à 70 000 \$ par année.

LOGEMENTS ABORDABLES

Le logement est un besoin humain fondamental, mais aussi un impératif économique. À l'heure actuelle, il y a une pénurie de logements au Canada, et les besoins en logements abordables sont les plus criants. On estime que le Canada devra construire 3,5 millions de nouveaux logements d'ici 2031 pour répondre à la demande et aux besoins.

Au cours des cinq dernières années, le gouvernement fédéral a appuyé la construction et la réparation de 108 000 logements pour les Canadiens les plus vulnérables. Des projets comme des refuges, des maisons pour personnes âgées et des logements avec services de soutien représentent 75 % des logements promis jusqu'à maintenant, et la demande pour ces logements dépasse actuellement l'offre. Le budget de 2022 propose un financement de 2,9 milliards de dollars dans le cadre du *Fonds national de co-investissement pour le logement*. Le Fonds permettra d'accélérer la création de 4 300 nouveaux logements et de réparer jusqu'à 17 800 logements pour les personnes qui en ont le plus besoin, afin que tous les Canadiens aient un chez-soi.